

# GUIDE PRATIQUE DE LA SÈCHERESSE EN SEINE-MARITIME

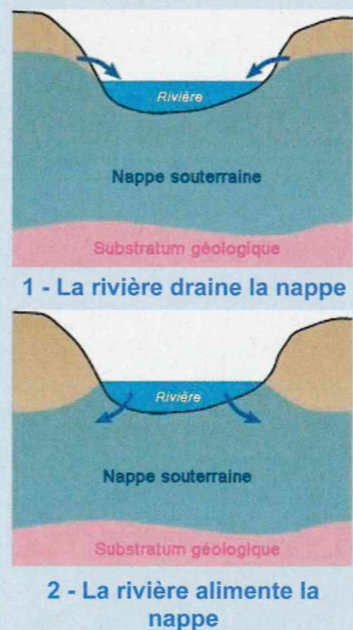
## Le fonctionnement hydrologique : une histoire de cycle

En Seine-Maritime, les cours d'eau sont alimentés principalement par les nappes. Les réserves d'eau sont importantes du fait de la nature géologique du sous-sol : la craie.

A l'automne et en hiver, la pluie pénètre majoritairement dans le sol et alimente les nappes. Leurs niveaux d'eau montent (on dit que les nappes se rechargent) et les débits des cours d'eau s'élèvent. **En général, on enregistre les valeurs les plus hautes pour les cours d'eau et les nappes souterraines au printemps, globalement de mars à mai.**

En été, les nappes continuent d'alimenter les cours d'eau, mais leurs niveaux d'eau baissent car moins de pluies traversent les horizons du sol, l'eau étant consommée par les plantes ou s'évaporant. Les débits des cours d'eau diminuent. **En Seine-Maritime, les niveaux les plus bas sont constatés, en général, en septembre-octobre : c'est l'étiage.**

### Représentation schématique des échanges entre la nappe souterraine et la rivière



source : Document graphique APRONA



Réunion du comité sécheresse  
source : DDTM 76

## Quand parle-t-on de sécheresse ?

Quand on parle de sécheresse, on pense souvent « sud de la France » et « été ». En réalité, la sécheresse survient lorsque la quantité de pluie est nettement inférieure aux normales saisonnières et cela, sur une assez longue période.

En Seine-Maritime, le manque d'eau dans les rivières peut s'observer en général à la fin de l'été, lorsque les niveaux des nappes et les débits des cours d'eau sont les plus bas en même temps.

Mais, lorsque les précipitations sont insuffisantes en période hivernale, les nappes ne se rechargent pas et les débits des cours d'eau continuent de diminuer. En hiver, les cours d'eau peuvent donc rester bas et la recharge des nappes peut être retardée, voire inexistante.

## Des milieux sous surveillance

Les niveaux d'eau des rivières et des nappes disponibles sont mesurés en permanence dans des stations de mesures automatisées qui alimentent les bases de données spécialisées de la DREAL<sup>1</sup> et du BRGM<sup>2</sup>. Tous les mois, un " **bulletin de situation hydrologique** " est publié par la DREAL.

L'agence française pour la biodiversité (AFB) gère le réseau d'observatoire national des étiages (ONDE) qui est basé sur l'observation des écoulements des rivières du printemps à l'automne.

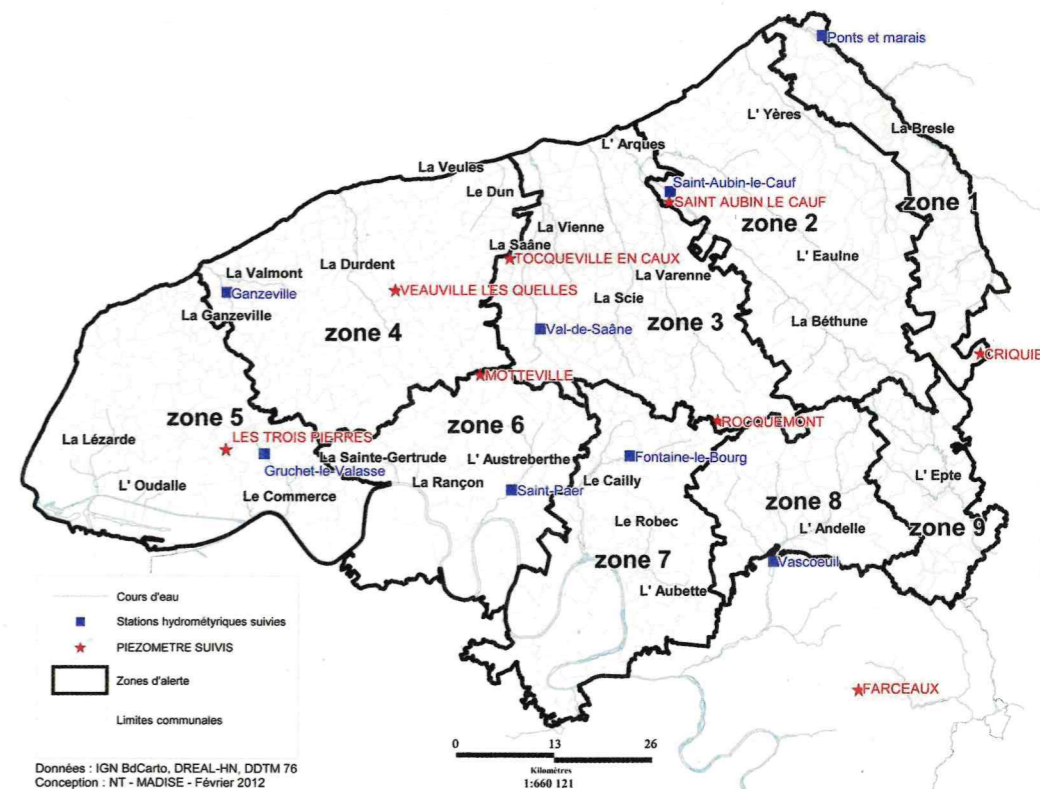
Lorsque la situation hydrologique commence à se dégrader, un comité sécheresse composé de l'administration, d'établissements publics, de collectivités, d'associations d'usagers et de protection de l'environnement et des acteurs économiques se réunit pour évaluer la situation, caractériser les manques d'eau susceptibles de survenir, de sorte à anticiper au mieux sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre avant les restrictions d'usages.

**Vous souhaitez savoir si votre commune est sujette à des restrictions d'eau ?  
Allez sur le site gouvernemental PROPLUVIA**

Station d'hydrométrie sur la Durdent à Vittefleury  
source : DREAL Normandie



Le manque d'eau peut donc apparaître à tous moments dans l'année.



Carte des zones d'alerte de l'arrêté cadre sécheresse départemental

1 - Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie  
2 - Bureau de recherche géologique et minière